

CC de direction

Certificat Complémentaire de direction

Spécialité : Diriger un Accueil Collectif de Mineurs (ACM)



12 jours de formation et

18 jours

minimum

en situation professionnelle



Lieu :

à Angers (49)

[Téléchargez le dossier de candidature sur notre site internet](#)

Objectifs de la formation

Former des professionnels capables de :

- Participer à l'élaboration du projet pédagogique à partir du projet éducatif de l'organisateur et en assurer la mise en œuvre.
- Assurer la coordination pédagogique des équipes pédagogiques en leur permettant de s'approprier le projet pédagogique.
- Accompagner les membres de l'équipe pédagogique et assurer leur formation en tant que de besoin
- Assurer la sécurité physique et affective des participants dans la vie quotidienne et les activités.
- Développer et faire développer des pratiques favorisant le vivre-ensemble et la citoyenneté dans la vie quotidienne, les pratiques numériques raisonnées et les activités de l'ACM.
- Gérer le suivi de la vie quotidienne
- Organiser l'intendance, la logistique et les moyens alloués par l'organisateur.

Contenus de la formation

1 : Organiser et évaluer les activités

- Élaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet pédagogique adapté aux particularités de l'ACM et en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur.
- Conduire et évaluer une action d'animation s'inscrivant dans le cadre d'un projet pédagogique.
- Évaluer les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet pédagogique, gérer et administrer les moyens alloués par l'organisateur.

2 : Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs

- Mettre en œuvre des modalités d'accompagnement de l'équipe dans la conception et la mise en œuvre de démarches pédagogiques.
- Gérer les dynamiques de groupe pour le développement de l'action et le respect des personnes.
- Mettre en œuvre une organisation de travail collectif (personnels pédagogiques et techniques) au service de l'accomplissement du projet pédagogique.

3 : Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs

- Organiser des dispositifs d'accueil collectif et éducatif en tenant compte des contraintes et ressources contextuelles.
- Organiser les espaces et la vie quotidienne pour favoriser l'autonomie des publics et le respect de chacun au sein du collectif.
- Accompagner les publics dans la réalisation de leurs projets.

Déroulé de la formation

- **FORMATION THÉORIQUE** : 10 jours (2 fois 5 jours) soit 70 heures
Objectif : Gérer un Accueil Collectif de Mineurs
- **STAGE PRATIQUE** : 18 jours minimum dans un Accueil Collectif de Mineurs
- **ACCOMPAGNEMENT** : 2 jours soit 14 heures
- **CERTIFICATION** : Soutenance d'un compte rendu d'expérience de direction

À qui s'adresse la formation ?

- Tout public : étudiants, demandeurs d'emploi, reconversion professionnelle, bénévoles d'associations, personnes en situation de handicap...
- Personnes titulaires ou en cours d'acquisition d'un BEATEP ou d'un BPJEPS autre que la mention «Loisirs Tous Publics» et souhaitant acquérir les compétences pour gérer un Accueil Collectif de Mineurs et exercer la fonction de Directeur/trice de cette structure.

Pré-requis

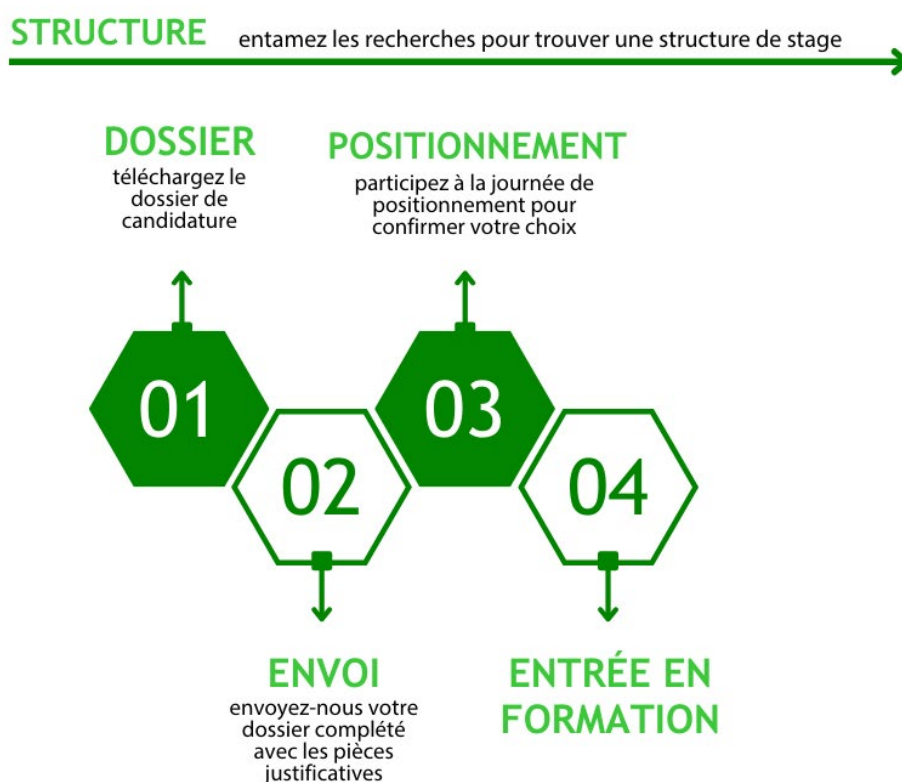
- Être titulaire de l'une des attestations de formation relatives au secourisme (PSC1, AFPS, PSE 1 ou 2, AFGSU 1 ou 2, SST) :
- Être admis en formation ou être titulaire d'une spécialité ou mention du BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS
- Justifier d'une expérience d'animation de mineurs dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée de 28 jours dans les 5 dernières années

Durée et modalités d'organisation

12 jours (soit) 84 heures en face à face pédagogique (en centre de formation) et **environ 18 jours en mise en situation professionnelle**.

PROCESSUS D'ENTRÉE EN FORMATION

Délais d'accès : 15 jours avant les sélections



Évaluation

- Le/la candidat.e doit exercer des fonctions de direction pendant au moins 18 jours, consécutifs ou non, d'un accueil collectif de mineurs déclaré
- Production d'un document écrit d'une vingtaine de pages, présentant sa capacité à diriger un accueil collectif de mineurs
- Présentation devant un jury du document
- Suivi d'un entretien portant sur les outils que le/la candidat.e a confectionné et son analyse de pratique d'une fonction de direction d'accueil collectif de mineurs

Lieux de la formation

- **Fédération Régionale Familles Rurales des Pays de la Loire**, 107 rue de Létanduère - 49000 Angers

L'équipe pédagogique

Un.e responsable de formation

De nombreux intervenants extérieurs tous professionnels de leur domaine

Moyens et méthodes pédagogiques

- Activités de découverte : étude de cas, exposé interactif, démonstration
- Activités d'apprentissage : démonstration pratique, apprentissage technique,
- Activités de mise en situation, cas concret

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations ne sont pas accessibles à toutes les personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour connaître les modalités d'accès.

Référent Handicap à la Fédération Régionale : Nicolas Denis (nicolas.denis@famillesrurales.org)

Consulter la liste des principaux acteurs pour vous aider dans vos démarches : <https://crfh-handicap.fr/ressources-pour-laccessibilite/les-acteurs-du-handicap/>.

Familles Rurales Fédération Régionale des Pays de la Loire

107 rue de Létanduère - 49000 Angers

02.41.25.38.60

www.pays-de-la-loire.famillesrurales.org

fr.paysdelaloire@famillesrurales.org

